



Bettembourg, le 10 juillet 2018

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames, Monsieur les échevins,

Par la présente nous vous prions de bien vouloir porter à l'ordre du jour du conseil communal du vendredi 13 juillet 2018 la motion suivante :

MOTION 4

Concernant le PROJET D'AVIS DUR LES PLANS DIRECTEURS SECTORIELS (PDS)

Le conseil communal,

Vue la proposition d'émettre l'avis suivant portant sur les projets de Plans directeurs sectoriels « transports », « paysages », « zones d'activités économiques » et « logement », dits primaires tout en tenant compte des objections des intéressés, complétés par le plan actualisé présentant la localisation des différents points en surimpression sur le plan d'aménagement général de la commune de Bettembourg.

Considérant le point IV.3 Concernant les projets de parkings « park & ride » et pôles d'échanges, (zone PST : 03 sur le plan)

Considérant que l'avant-projet de Plan Directeur Sectoriel « transports » prévoit l'aménagement d'un pôle d'échange sur les surfaces actuellement utilisées par le P&R de la gare de Bettembourg ;

Considérant la surcharge de trafic dans le centre de Bettembourg et le fait que la commune a d'ores et déjà entamé un grand nombre de projets ayant pour but l'apaisement du trafic au centre de la localité et dans les quartiers résidentiels ;

Considérant qu'une desserte d'un P&R agrandi pour le trafic individuel motorisé est envisageable par la Zone d'Activités Économiques « Krakelshaff » ;

Considérant qu'il est aussi envisageable de réserver aux habitants de la commune de Bettembourg et au transport commun l'accès au P&R agrandi par la Zone de la Gare ;

Considérant que la zone de construction, adjacente à la gare, pourrait être réservée aux stationnements courte durée avec des accès pour la mobilité douce qui donneront directement sur le pont, les quais des CFL et en direction du centre sportif.

Considérant que l'extension d'un P&R est envisageable, soit en exécution souterraine, soit pour les parties en hauteur, au moyen d'une structure moderne bardée, architecturalement adaptée à l'environnement.

Vu que l'étude régionale précise en sa page 39 : „In der Arbeitsgruppe wurde mehrmals darauf hingewiesen, dass vertiefte Planungen zum Ausbau der Kapazität des P&R Bettembourg von Seiten der Gemeinde Bettembourg erst nach Fertigstellung der Umbaumaßnahmen des Bahnhofs sowie der weiteren Maßnahmen des ganzheitlichen Gesamtkonzeptes A+++ in Frage kommt.“ ;

Considérant que cette étude régionale a été finalisée en septembre 2015 et que 19 mesures pour l'apaisement y ont été fixées ;

demande un réexamen de l'extension du P&R dans le projet de PST pour y intégrer les propositions ci-avant mentionnées, notamment :

- des emplacements de stationnement réservés aux habitants de Bettembourg ;
- d'analyser la consignation de l'accès du parking du côté de la Gare de façon à privilégier l'accès aux habitants de Bettembourg ;
- de réaliser l'extension du parking sinon en exécution souterraine alors en hauteur, au moyen d'une structure moderne bardée, architecturalement adaptée à l'environnement ;
- de profiter de cette extension pour réaliser également et des deux côtés de la gare des accès pour la mobilité douce.

Veillez recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Monsieur les échevins, l'expression de nos sentiments très distingués.

Les conseillers de la fraction LSAP

Roby Biwer, Guy Frantzen, Claude Fournel, Sylvie Jansa, Patrick Hutmacher, Marco Estanqueiro